

Voltaire aujourd'hui

Hommage au professeur Habib Mejdoub

Sous la direction de

Wafa Elloumi & Mouna Abdesslem

Actes de la journée d'étude organisée par le Département de français de la
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax, le 21 novembre 2022

Publiés avec l'appui du Laboratoire d'Études et de Recherches
Interdisciplinaires et Comparées (LERIC)



Le présent numéro constitue les actes de la journée d'étude *Voltaire aujourd'hui*, organisée le 21 novembre 2022, en hommage au professeur Habib Mejdoub pour honorer sa mémoire en tant que chercheur spécialiste de Voltaire, tout en saluant son engagement au sein de l'institution universitaire. Cette manifestation scientifique internationale a réuni des chercheurs qui ont proposé une relecture de l'œuvre voltairienne en interrogeant la persistance de sa pensée dans l'espace intellectuel contemporain. Les différentes contributions ont exploré de nouvelles voies d'approche de l'œuvre, de la philosophie et de la figure de Voltaire, en les confrontant aux enjeux et aux débats de notre temps.

Ce numéro spécial réunit neuf articles qui étudient la place qu'occupe encore Voltaire dans notre modernité, plus de deux siècles après sa disparition, et qui montrent que sa pensée et son œuvre continuent de nourrir les débats intellectuels, politiques et culturels contemporains.

<https://recherches-universitaires-flshs.com>

Ce site permettra aux internautes qui s'y inscriront via l'«Espace Membre» de consulter ou de télécharger des articles déjà parus dans les numéros précédents de la revue, ou de soumettre des articles pour évaluation, à paraître après acceptation, dans un prochain numéro.

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à exprimer nos sincères remerciements aux éminents chercheurs qui ont lu et évalué toutes les communications et qui ont contribué au bon déroulement du processus de publication de ce numéro spécial *Voltaire Aujourd'hui* :

Hervé BISMUTH

Mohamed CHAGRAOUI

Kamel FKI

Martine JACQUES

Saadia KHABOU YAHIA

Hedia KHADHAR

Halima OUANADA

Bernadette REY MIMOSO-RUIZ

Gerhardt STENGER

Nous remercions également M. Sadok DAMAK pour son engagement et son accompagnement précieux durant les travaux de préparation à la publication de ce numéro spécial.

<https://recherches-universitaires-flshs.com>

Ce site permettra aux internautes qui s'y inscriront via l'«Espace Membre» de consulter ou de télécharger des articles déjà parus dans les numéros précédents de la revue, ou de soumettre des articles pour évaluation, à paraître après acceptation, dans un prochain numéro.

Table des matières

Remerciements – iii

Avant-propos – v

Wafa Elloumi & Mouna Abdesselem (Université de Sfax)

Première partie : Voltaire, les fondements d'une pensée d'actualité

1

Abdeljalil Karoui (Université de Tunis), *Le Fanatisme ou Mahomet le Prophète*, une pièce controversée de Voltaire – 1

2

Arselène Ben Farhat (Université de Sfax), La modernité de Voltaire : *Le Dictionnaire philosophique* comme exemple – 19

3

Mouna Abdesselem (Université de Sfax), « ...il faut regarder tous les hommes comme nos frères », Une philosophie de la tolérance : la place de Voltaire – 37

Deuxième partie : Figures et représentations de Voltaire

4

Linda Gil (Université Paul Valéry Montpellier 3), « Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur », Voltaire après Voltaire par Condorcet : figure nationale ou universelle ? – 51

5

Makki Rebai (Université de Sfax), Visages de Voltaire au XIXe siècle – 63

6

Raoudha Allouche & Yamen Feki (Université de Sfax), Voltaire caricaturiste, Voltaire caricaturé – 81

Troisième partie : Voltaire au cœur des débats contemporains

7

Gerhardt Stenger (Nantes Université), Voltaire et l'extrême droite française – 99

8

Halima Ouanada (Université Tunis El Manar), Voltaire l'intemporel ! – 115

9

Habib Jamoussi (Université de Sfax), Vie et mort de Voltaire, une perpétuelle icône des Lumières – 122

La modernité de Voltaire : Le *Dictionnaire philosophique* comme exemple

Arselène Ben Farhat

(Université de Sfax)

Résumé

Malgré ses nombreuses références au contexte historique et culturel du XVIIIe siècle, Voltaire continue à intéresser le grand public aujourd'hui. Pour confirmer cette hypothèse de lecture, nous allons nous référer au Dictionnaire philosophique. Nous montrerons que cette œuvre est profondément moderne. Sa structure éditoriale, à la fois portative et légère, se fait le vecteur des idées des Lumières. De plus, sa concision s'adapte parfaitement aux exigences des lecteurs contemporains. Son style hybride fait coexister, au sein d'un même espace textuel, des registres et des types textuels définitionnels, explicatifs, narratifs et argumentatifs. L'objectif de Voltaire est double : défendre des valeurs bien chères aujourd'hui telles que la tolérance, la justice et la liberté, tout en dénonçant le fanatisme, la tyrannie, l'arbitraire et la torture. En somme, notre démarche mettra en lumière la richesse de la pensée voltairienne. Nous soulignerons sa volonté de défendre les causes justes à travers une écriture capable de susciter encore chez le public actuel le plaisir de lire et de relire son œuvre.

Mots-clés

Voltaire, modernité éditoriale, paratexte, brièveté, hybridité textuelle, ironie, Lumières, valeurs philosophiques.

Voltaire est un auteur prolifique. Il n'a jamais cessé d'écrire jusqu'à sa mort. L'examen de son œuvre si riche montre que, malgré ses nombreuses références au contexte du XVIIIe siècle, ce philosophe continue à séduire le public d'aujourd'hui. Son « œil » neuf lui permet de dépasser les idées des penseurs de son époque, de s'inscrire dans des batailles contre toutes les formes de fanatisme et de défendre des valeurs bien chères aujourd'hui. Pour confirmer cette hypothèse de lecture, nous allons nous référer au *Dictionnaire philosophique*¹. Notre objectif consistera à étudier la modernité de cette œuvre qui attire encore au XXIe siècle les lecteurs et suscite chez eux le désir et le plaisir de lire. Nous analyserons tout d'abord les stratégies paratextuelles mobilisées par Voltaire. Nous

¹ Voltaire, *Dictionnaire philosophique* (édition de 1764), Garnier-Flammarion, 1964.

montrerons en second lieu que, grâce aux divers modes d'écriture, ce dictionnaire portatif demeure un moyen de combat contre le fanatisme, l'intolérance et l'injustice et permet de défendre une conception moderne du monde.

Cependant, notons au début de cette analyse que nous rencontrons de multiples difficultés quand nous cherchons à démontrer le bien-fondé de notre point de vue. En effet, le *Dictionnaire philosophique* a connu de nombreuses éditions, évoluant considérablement de sa première parution clandestine en 1764 jusqu'aux éditions posthumes augmentées. Le même article peut avoir des versions différentes liées aux multiples éditions. En travaillant sur un texte, nous pourrions découvrir une autre version qui déstabilise l'analyse que nous avons menée. De plus, nous remarquons la complexité des sujets abordés dans le *Dictionnaire philosophique*. Les références bibliques, mythologiques, historiques et philosophiques sont inaccessibles au lecteur d'aujourd'hui non averti et certains sujets religieux lui semblent dépassés.

Pourtant, aux XIX^e, XX^e et XXI^e siècles, le *Dictionnaire philosophique* continue à être lu et à intéresser les lecteurs. Déjà, une enquête réalisée en 1878 confirme, selon René Pomeau, cette idée : « Au témoignage des directeurs de bibliothèque publique, le *Dictionnaire philosophique* était, parmi les œuvres de Voltaire, l'une des plus lues »². De telles enquêtes n'ont pas été menées aujourd'hui, mais il suffit d'observer le nombre de citations tirées de cette œuvre et publiées dans les journaux et sur les réseaux sociaux et le nombre de textes insérés dans les manuels des lycéens, pour constater que le *Dictionnaire philosophique* n'est pas un texte périmé et que sa popularité se maintient malgré l'opacité de certains articles.

La première manifestation de la modernité du *Dictionnaire philosophique* est le paratexte adopté par l'auteur : la préface, le format du livre et les titres sont des éléments qui dévoilent l'intention du philosophe. Ils ont donc un impact sur les récepteurs. La préface en tête de l'édition de 1765 apparaît comme un lieu stratégique. Elle

² René Pomeau, « Histoire d'une œuvre de Voltaire », *Voltaire, Dictionnaire philosophique*, anthologie dirigée par Marie-Hélène Cotoni, Klincksieck, 1994, p.45.

remplit de multiples fonctions. D'abord, elle définit le profil du « lecteur modèle »³ que cible Voltaire dans sa préface de 1765 :

Les livres les plus utiles sont ceux dont les lecteurs font eux-mêmes la moitié ; ils étendent les pensées dont on leur présente le germe ; ils corrigent ce qui leur semble défectueux, et fortifient par leurs réflexions ce qui leur paraît faible⁴.

Nous avons là une conception moderne de la réception. Le lecteur réagit aux diverses sollicitations du texte et participe à sa création en explorant ses zones d'ombre et en fournissant des efforts. Nous montrerons plus loin que Voltaire ne se limite pas à esquisser la figure du lecteur idéal, mais il va le créer en multipliant, dans son œuvre, les ambiguïtés, les questions rhétoriques, les espaces d'indétermination, les interpellations des récepteurs, les hybridités génériques, etc.

Cependant, le plus étonnant dans cette préface c'est la structure énonciative mise en scène : alors que la figure du récepteur est exhibée, celle de l'auteur est totalement dissimulée. Voltaire nie d'être l'auteur des articles du *Dictionnaire philosophique* en affirmant : « Nous les [les articles] avons tous tirés des meilleurs auteurs de l'Europe, et nous n'avons fait aucun scrupule de copier quelquefois une page d'un livre connu, quand cette page s'est trouvée nécessaire à notre collection »⁵. En réfutant la paternité du *Dictionnaire philosophique*, Voltaire cherche-t-il à donner à son livre la forme et la structure des dictionnaires de l'époque conçus comme des ouvrages collectifs ou fait-il preuve de prudence face à l'Église ? La deuxième hypothèse semble la plus plausible.

Voltaire va encore plus loin. Il se réfère à des savants et à des évêques présentés comme les véritables rédacteurs surtout des articles religieux : « Il y a des articles tout entiers de personnes encore vivantes, parmi lesquelles on compte de savants pasteurs »⁶. Il illustre ses propos en se référant à des exemples précis d'articles et de rédacteurs :

³ Umberto Éco, *Lector in fabula ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, traduit de l'italien par Myriem Bouzaher, Grasset, 1985, p. 71.

⁴ « Préface de Voltaire de 1765 », *Dictionnaire philosophique*, op. cit., p. 19.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

Ces morceaux sont depuis longtemps assez connus des savants, comme APOCALYPSE, CHRISTIANISME, MESSIE, MOÏSE, MIRACLES, etc. Mais dans l'article MIRACLE, nous avons ajouté une page entière du célèbre docteur Middleton, bibliothécaire de Cambridge.

On trouvera aussi plusieurs passages du savant évêque de Gloucester, Warburton⁷.

Nous assistons dans la préface à une multiplication des noms des collaborateurs et des auteurs imaginaires. Qui peut découvrir la supercherie ? Le dispositif paratextuel adopté ne permet pas de soupçonner Voltaire d'avoir attribué à d'autres les articles qu'il a écrits. Cela est d'autant plus difficile que la plupart des éditions publiées du vivant de l'écrivain sont anonymes.

Or le nom de l'auteur jouit d'habitude d'un statut privilégié dans le dispositif paratextuel. Comme le signale Genette dans *Seuils*, il ne correspond pas à « une simple déclinaison d'identité »⁸, il est intimement lié à une véritable stratégie adoptée par l'écrivain. Le mode de sa présentation et son emplacement soulignent son importance et son impact sur les lecteurs. En éliminant cet élément paratextuel au profit de faux collaborateurs, Voltaire choisit d'être prudent, même si cela risque d'engendrer une désécriture, voire une dévoltairisation de ses propres écrits. Il cherche à échapper aux poursuites judiciaires et à la censure. Visiblement, les événements qui ont suivi cette publication donnent raison à Voltaire. Il suffit de citer le célèbre exemple du chevalier de La Barre, victime du fanatisme religieux : après avoir été décapité, son corps a été, d'après Christiane Mervaud⁹, jeté au bûcher avec le *Dictionnaire philosophique*. En Hollande, en Suisse, à Berne et dans d'autres pays, ce livre subit le même sort. Il est brûlé sur la place publique.

Cette violente réaction des autorités ecclésiastiques s'explique en fait par le contenu de cette œuvre mais surtout par son format. Là encore, nous retrouvons une caractéristique paratextuelle importante qui souligne la modernité de ce texte. Le titre choisi par l'écrivain pour la première édition en 1764 est en ce sens significatif :

⁷ *Ibid.*

⁸ Gérard Genette, *Seuils*, Éditions du Seuil, 1987, p. 40.

⁹ Christiane Mervaud, *Le Dictionnaire philosophique de Voltaire*, Sorbonne Université Presses, 2008, p. 194.

Dictionnaire philosophique portatif. Il s'agit d'un dictionnaire portatif, malléable, facile à transporter, à faire circuler d'une poche à une autre dans la clandestinité. De plus, ce format a permis d'avoir un livre à bas prix. Ce qui assure, selon l'écrivain, sa publication à grande échelle ainsi que son puissant effet sur les gens. Voltaire dit dans une lettre datée du 5 avril 1765 et adressée à d'Alembert : « Je voudrais bien savoir quel mal peut faire un livre qui coûte cent écus. Jamais vingt volumes in-folio ne feront de révolution ; ce sont les petits livres portatifs à trente sous qui sont à craindre »¹⁰.

Mieux encore, le choix de ce format a engendré une condensation importante. Ce qui est justement en accord avec les besoins des lecteurs modernes toujours pressés, toujours pris par les contraintes de temps et par le manque de disponibilité. En effet, les articles du dictionnaire sont à la fois courts et brefs, courts car ils comportent peu de pages et brefs parce qu'ils sont animés par la quête de l'unité formelle et par le jeu d'échos entre leurs diverses composantes. Gérard Dessons, qui a établi cette différence entre le court et le bref, affirme que seul « le court se mesure »¹¹.

À l'échelle globale, le nombre de pages du *Dictionnaire philosophique* est réduit contrairement à l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert qui est constituée de 18000 pages, réparties en 17 volumes. Il est vrai que le nombre de pages du *Dictionnaire philosophique* a augmenté au fil des éditions par les ajouts d'entrées : 18 dans l'édition de 1767 et 4 dans l'édition de 1769, mais dans sa version définitive, le livre n'est constitué que de 375 pages réparties en 118 entrées. Cet effort de raccourcissement va se manifester aussi à l'échelle de chaque article. Là encore, le titre joue un rôle essentiel. Il n'est ni un simple artifice de présentation, ni une marge sans intérêt ; il est plutôt un lieu stratégique qui constitue l'élément unificateur de l'article et la matrice génératrice de ses multiples significations.

À titre d'exemple, nous citerons l'article « Enthousiasme » qui se situe à la jonction des textes qui traitent de l'affection humaine (« Caractère », « Folie », « Orgueil ») et ceux qui analysent les belles lettres (« Beau », « beauté », « Critique »). Il s'agit d'un texte de

¹⁰ Voltaire, *Correspondance*, Édition de Théodore Besterman, Vol. VIII (avril 1765-juin 1767), Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1983, p. 121-122.

¹¹ Gérard Dessons, « La notion de brièveté », *La Licorne*, n° 21, Publication de la Faculté des Lettres et Langues de l'Université de Poitiers, 1991, p. 3.

deux pages composées d'une douzaine de paragraphes. Le terme «enthousiasme» constitue le pivot lexical du texte, mis en relief tant par sa récurrence que par sa disposition stratégique. Répété à plus de dix-neuf fois, il sature l'espace textuel en s'affichant dès le titre et au début de plusieurs paragraphes. Cette récurrence assure l'unité textuelle de l'œuvre. De plus, Voltaire va répondre aux « horizons d'attente »¹² des lecteurs en usant des procédés propres aux dictionnaires : la référence à l'étymologie du mot « enthousiasme », l'emploi du discours métalinguistique (« ce mot », « signifie », « le nom », « le sens », etc.), le recours à des notions proches du concept de «l'enthousiasme» (« Approbation », « sensibilité », « émotion », « trouble », « saisissement », « passion », « emportement », « démente », « fureur », « rage») et l'emploi de plusieurs exemples qui manifestent la complexité et la richesse du terme « enthousiasme » actualisé dans le spectacle théâtral (paragraphe 4), la guerre (paragraphe 5), la création poétique (paragraphe 6), la politique (paragraphe 7) et la religion (paragraphe 8).

Ces procédés résument efficacement la complexité du concept pour en assurer une interprétation rigoureuse. Les mêmes techniques de réduction sont utilisées dans les autres articles. « Bornes de l'esprit humain » se réduit à trois paragraphes qui occupent la moitié d'une page. C'est aussi le cas de plusieurs articles constitués d'un nombre limité de paragraphes comme « Délits locaux (des) », « Fables », etc.

Cependant, le format paratextuel du portatif implique l'élaboration de textes non seulement courts mais également brefs. Le rôle du préambule et de la clause est à cet égard fondamental. Ceux-ci constituent des frontières qui assurent l'autonomie de chaque article mais en même temps, ils renforcent l'effet de brièveté. En effet, Voltaire précipite, dans sa quête du bref, tout l'article vers sa fin dès son ouverture et réduit la distance entre les premières et les dernières phrases de son texte au niveau de sa réception. Il crée ainsi un rythme rapide grâce au jeu de relation entre l'*incipit* et la clause. Le texte « Bornes de l'esprit humain » débute ainsi par une

¹² Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Traduit de l'allemand par Claude Maillard, Gallimard, 1978, p. 52.

apostrophe adressée à un docteur, représentant du philosophe dogmatique :

Elles sont partout, pauvre docteur. Veux-tu savoir comment ton bras et ton pied obéissent à ta volonté, et comment ton foie n'y obéit pas ? Cherches-tu comment la pensée se forme dans ton chétif entendement, et cet enfant dans l'utérus de cette femme ? Je te donne du temps pour me répondre. Qu'est-ce que la matière¹³ ?

Cet article s'achève par la clause suivante : « La devise de Montaigne était : *Que sais-je ?* et la tienne est : « *Que ne sais-je pas ?* »¹⁴ Voltaire établit donc un lien entre le début et la fin de son article en usant du discours direct et en adoptant une même distance critique à l'égard des savants évoqués dans les deux zones stratégiques. Dès les premières phrases, l'auteur se lance dans une diatribe violente contre les théologiens qui croient tout comprendre et tout savoir. Il multiplie, dans la suite de son texte, les questions auxquelles ils ne peuvent pas répondre : pourquoi la volonté commande-t-elle le bras et non le foie ? Comment la pensée et la vie se forment-elles ? Qu'est-ce que la matière ? Ce sont là des questions qui échappent à l'observation empirique et à l'analyse scientifique et qui ont une portée essentiellement métaphysique. À la fin de l'article, Voltaire cible de nouveau le docteur comme c'est le cas dans le préambule et accentue la virulence de son réquisitoire en opposant deux attitudes : l'une exprime le point de vue de Montaigne fondé sur le scepticisme, le doute philosophique, l'humilité et la reconnaissance des limites de la connaissance humaine : « *Que sais-je ?* ». L'autre découle d'une vision arrogante et prétentieuse de docteurs présomptueux : « *Que ne sais-je pas ?* » Voltaire arrive ainsi à relier l'ouverture de l'article à sa séquence finale. Il réussit du coup à conférer à son texte la forme d'un bref spectacle où s'opposent deux visions du monde et où il exprime clairement son refus de la métaphysique et son rejet de toutes les formes de dogmatisme.

L'auteur adopte la même stratégie d'écriture dans « Abbé ». Le début manifeste le désir de Voltaire d'intéresser les lecteurs et de

¹³ *Dictionnaire philosophique, op. cit.*, p. 72.

¹⁴ *Ibid.*

capter leur attention. Il se réfère ainsi à l'*incipit* d'une chanson populaire qui donne le ton :

Où allez-vous Monsieur l'abbé ? etc.

[*Vous allez vous cassez le nez*

Vous allez sans chandelle

Eh bien pour voir les demoiselles]¹⁵

Cette évocation d'une aventure des abbés choque et confère au début un accent plaisant renforcé par le parcours étymologique du terme « l'abbé » : c'est « abba », le père, qui se réfère au chef d'une communauté religieuse, mais également à celui qui donne naissance à des enfants.

Le ton change totalement à la fin de l'article. Il constitue une pointe qui bouleverse le lecteur : « Vous avez raison, messieurs, envahissez la terre ; elle appartient au fort ou à l'habile qui s'en empare [...] tremblez que le jour de la raison arrive »¹⁶. Alors que le début de « Abbé » est dominé par l'humour et l'ironie, sa fin exprime la colère de Voltaire contre l'Église. La clausule s'impose donc dans ce texte comme un reflet inversé du préambule. Chaque article devient un redoutable moyen de combat contre l'injustice. L'auteur n'hésite pas à critiquer la hiérarchie et les mœurs ecclésiastiques et à dénoncer l'oisiveté et la richesse de certains abbés en contraste avec leur serment « d'être pauvre[s] »¹⁷.

Cependant, ce qui attire le plus les lecteurs contemporains, ce n'est pas uniquement l'appareil paratextuel adopté par Voltaire dans le *Dictionnaire philosophique* comme nous l'avons montré dans la première partie de cette analyse, c'est aussi la posture de l'écrivain qui est fondée sur une transgression de l'ordre établi ainsi que sur une défense constante de la philosophie des Lumières. En effet, le nom de Voltaire est d'une part lié à la défense des valeurs bien chères aujourd'hui comme la tolérance, la justice et la liberté de penser et de s'exprimer. Il est d'autre part attaché à la lutte acharnée du philosophe en faveur des victimes du fanatisme et de l'injustice comme Pierre Calas, le chevalier de La Barre, Pierre-Paul Sirven,

¹⁵ *Ibid.*, p. 21.

¹⁶ *Ibid.*, p. 22.

¹⁷ *Ibid.*, p. 21.

Elisabeth Sirven, etc. Voltaire s'est investi dans la défense de toutes ces victimes de l'intolérance. Il est le premier auteur qui intervient dans des affaires judiciaires par sa plume et attaque publiquement les juges. L'audience du philosophe dépasse ainsi les limites de son temps. Il devient le symbole de la lutte en faveur des droits de l'homme. C'est ce que met en relief Christiane Mervaud quand elle affirme : « Dans une vie aux péripéties nombreuses, dans une œuvre aux multiples facettes, la postérité privilégie l'image de l'apôtre de la tolérance, du militant des lumières combattant en faveur d'une réforme de la justice [...] »¹⁸.

Mais, ce qui est remarquable, c'est que chacune de ces affaires dans lesquelles l'écrivain s'est engagé lui a fourni une occasion non seulement d'attaquer le système judiciaire, mais également de présenter sa vision du monde. Chez Voltaire, le témoin des événements de son époque se double d'un philosophe qui réfléchit aux questions de la justice et de la tolérance. Cette posture annonce la figure moderne de l'intellectuel engagé, qui met son art et sa notoriété au service de la défense des droits humains universels. Pour illustrer ce propos, l'exemple de l'article « Torture » s'avère éloquent. L'auteur y met en lumière la tragédie du chevalier de la Barre, victime de supplices pour blasphème et sacrilège. Il montre que l'accusé ne se limite pas, sous l'effet de la torture, à reconnaître un crime qu'il n'a pas commis, mais il est « convaincu d'avoir chanté des chansons impies »¹⁹. Le chevalier de la Barre a-t-il réellement commis ces faits ou a-t-il été amené à le croire ? Voltaire va plus loin dans sa dénonciation du système judiciaire en usant de la gradation qui semble en décalage avec le contexte : on accuse le Chevalier de la Barre d'avoir chanté « des chansons impies » et même « d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau ». Plus on avance dans les accusations, plus on découvre leur futilité et leur caractère injuste. Mais le plus frappant dans l'article est la représentation du spectacle de la torture :

Les juges d'Abbeville, gens comparables aux sénateurs romains, ordonnèrent, non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, et qu'on brûlât son corps à

¹⁸ Christiane Mervaud, « Voltaire, la tolérance et l'intolérable », dans *Voltaire* sous la direction de Marie-Hélène Coloni, Association des Publications de la Faculté des Lettres de Nice, 1995, p. 15.

¹⁹ *Dictionnaire philosophique*, op. cit., p. 370.

petit feu ; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir précisément combien de chansons il avait chantées, et combien de processions il avait vu passer, le chapeau sur la tête²⁰.

La cruauté de la torture infligée au Chevalier de la Barre est mise en relief grâce au rythme ternaire adopté dans la première partie de la citation : « qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, et qu'on brûlât son corps à petit feu ». On passe de la langue à la main, puis à tout le corps de la victime. Rien n'échappe à l'enfer du supplice. Cependant, l'emploi des locutions « non seulement...mais... » qui articulent tout le passage permet à Voltaire de souligner le caractère inutile, voire gratuit de cette torture. Pourquoi les juges continuent-ils à vouloir tout savoir alors que l'accusé a déjà tout avoué ? En fait, ils sont curieux et veulent, en le torturant à mort, connaître le nombre précis des faits commis.

La scène est certes tragique, mais elle frôle le ridicule. C'est que l'examen attentif de ce passage manifeste la présence de plusieurs couches énonciatives et de plusieurs voix qui se contaminent mutuellement. Nous notons que l'auteur feint de s'effacer afin d'introduire le point de vue des défenseurs de la torture et il semble adhérer à leurs arguments : les victimes du calvaire sont des esclaves. Ils ne peuvent donc pas être « comptés pour des hommes »²¹, ni vus par les magistrats comme leurs semblables. Ils ont « les yeux mornes, la barbe longue et sale »²² si bien que leur supplice ne doit susciter ni pitié, ni indignation. Il s'agit d'un mode d'énonciation surprenant. Voltaire semble jouer le jeu des tortionnaires et son discours apparaît à première vue comme un plaidoyer en leur faveur. En réalité, si le point de vue des défenseurs de la torture est exhibé, c'est pour qu'il soit miné et détruit. Leur argumentation se fonde sur des postulats et des principes supposés être vrais ; mais non seulement ils ne peuvent pas être démontrés, ils sont également absurdes, car comment peut-on prouver que les esclaves n'appartiennent pas à l'espèce humaine ?

Manifestement, Voltaire prend ses distances par rapport à la torture, ainsi qu'envers ceux qui la pratiquent ou la préconisent, en usant de l'ironie comme d'une arme redoutable. Les indices de cette

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*, p. 369.

²² *Ibid.*, p. 369-370

distanciation sont multiples. On note ainsi la haute fréquence de modalisateurs antiphrastiques. Le peuple « humain » désigne celui qui pratique la torture, tandis que le peuple « inhumain » qualifie celui qui l'a abolie : « Les Français, qui passent, je ne sais pourquoi, pour un peuple fort humain, s'étonnent que les Anglais, qui ont eu l'inhumanité de nous prendre tout le Canada, aient renoncé au plaisir de donner la question »²³. Dans ce même passage, ce n'est pas l'isotopie de la souffrance qui définit le contenu sémique de ce calvaire, mais celle du « plaisir ». La torture apparaît d'une part comme une activité divertissante pour le magistrat et se définit d'autre part comme le thème privilégié de ses échanges intimes avec son épouse qui éprouve du coup un intense plaisir à écouter les récits palpitants de ce supplice : « la première chose qu'elle lui dit lorsqu'il rentre en robe chez lui est : "Mon petit cœur, n'avez-vous fait donner aujourd'hui la question à personne ?" »²⁴. Cette scène d'euphorie et de familiarité bon enfant est renforcée par une référence intertextuelle à la comédie de Racine, *Les Plaideurs*, dont l'un des héros est également un juge : « comme dit très bien la comédie des *Plaideurs* : "Cela fait toujours passer une heure ou deux" »²⁵. Cependant, cette atmosphère de plaisir et de gaieté n'est qu'un reflet inversé de la condition tragique des victimes de la torture. L'ironie est engendrée par le *télescopage* de deux situations opposées et de deux types de discours en décalage. Elle bouleverse les lecteurs et les amène à prendre conscience des abus de l'autorité judiciaire ; ce qui rend l'œuvre de Voltaire d'une modernité éclatante.

En somme, l'analyse de la « Torture » montre un dédoublement du discours. L'ironiste feint d'adopter les propos qu'il stigmatise tout en se moquant de leur auteur. Dès lors, l'homogénéité énonciative s'efface au profit d'une ambiguïté certes déstabilisante, mais nettement plus féconde. Elle donne naissance, dans plusieurs articles du *Dictionnaire philosophique*, à une écriture hybride qui est l'un des traits fondamentaux de la modernité de Voltaire.

En effet, ce philosophe des Lumières a publié des textes dans tous les genres littéraires : des pièces de théâtre (*Œdipe*, *Zaïre*), des récits philosophiques (*Zadig*, *Candide*), des œuvres poétiques (*La*

²³ *Ibid.*, p. 370.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

Henriade, *Le Mondain*), des essais philosophiques (*Lettres philosophiques* ou *Lettres anglaises*, *Traité sur la tolérance*) et des études historiques (*Le Siècle de Louis XIV*, *Histoire de Charles XII*), etc. Voltaire passe aisément d'un genre à un autre et déstabilise les frontières qui séparent les divers modes d'écriture. On retrouve ainsi l'hybride sous diverses formes et à des degrés divers, dans des articles dont la caractéristique fondamentale est l'hétérogénéité typologique (mélange des divers types de discours) et générique (coexistence des genres narratif, dramaturgique et argumentatif).

L'article « Fanatisme » nous offre un bel exemple de cette écriture hybride moderne. Au début, Voltaire adopte le type textuel explicatif afin de définir le fanatisme : « Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère »²⁶. Il utilise l'analogie et se réfère au vocabulaire médical. Son but est de présenter le fanatisme comme une véritable pathologie incurable (« la fièvre », « la rage », « la peste »). Pour renforcer son analyse et mieux cerner le profil du fanatique, il le distingue de l'enthousiaste : « Celui qui a des extases, des visions, qui prend des songes pour des réalités et ses imaginations pour des prophéties, est un enthousiaste ; celui qui soutient sa folie par le meurtre est un fanatique »²⁷. On note l'emploi, à deux reprises, de la structure définitionnelle « celui qui... [est] » qui assure la caractérisation de l'objet du discours. Mieux encore, l'auteur cherche à conférer au début de son texte la dimension de vérité générale en accord avec la connaissance que les lecteurs ont du monde. Il se réfère au vocabulaire des maladies connues du public et emploie, dans le préambule, le présent de vérité générale (« a », « prend », etc.) avec la convocation à cinq reprises de l'auxiliaire « être » et la suppression de toute référence à l'énonciateur.

Cependant, l'article bascule rapidement vers un discours argumentatif où l'énonciateur abandonne toute neutralité : il s'affirme clairement en utilisant la première personne du singulier « je » (« j'ai vu des convulsionnaires... ») et en multipliant les modalisateurs (« fermement », « saintement », « abominables », « horrible », etc.). La thèse qu'il défend est clairement définie : le fanatisme est dangereux pour la société et la morale et conduit à la

²⁶ *Ibid.*, p. 189.

²⁷ *Ibid.*

violence et à l'injustice. Pour soutenir ce point de vue, l'auteur présente l'intolérance comme une maladie épidémique » (« une peste » et « une rage ») qui aveugle les hommes et les pousse à commettre les pires crimes avec une conscience tranquille. De plus, les lois civiles sont impuissantes face aux fanatiques qui placent la volonté divine au-dessus des lois humaines : « Les lois sont encore très impuissantes contre ces accès de rage ; c'est comme si vous lisiez un arrêt du conseil à un frénétique »²⁸. Seul l'esprit philosophique constitue, d'après l'auteur, un moyen de lutte efficace contre le fanatisme.

Toutefois, Voltaire ne se contente pas d'une réflexion théorique dans son article. Il recourt également à la description et au récit pour donner un visage concret à l'objet de son discours. Ce portrait offre une image saisissante et quasi clinique des fanatiques : « J'ai vu des convulsionnaires qui, en parlant des miracles de saint Pâris, s'échauffaient par degrés malgré eux : leurs yeux s'enflammaient, leurs membres tremblaient, la fureur défigurait leur visage, et ils auraient tué quiconque les eût contredits »²⁹. On note d'abord le statut privilégié du regard à travers l'emploi de l'expression « j'ai vu » qui confère à l'article la forme d'un témoignage. Voltaire apparaît comme un observateur attentif. Il décrit les traits corporels des fanatiques (les yeux, les membres et le visage) en utilisant l'imparfait qui traduit la durée et qui ancre la scène dans un contexte religieux lié aux « miracles de saint Pâris ». Les verbes utilisés (« tremblaient », « s'enflammaient », « défigurait ») suggèrent une exaltation intense et une ardeur presque incontrôlable. Un tel état d'hystérie collective obéit à une gradation progressive au bout de laquelle peut surgir une violence inouïe : « ils auraient tué quiconque les eût contredits. »

Cependant, c'est le narratif qui manifeste, plus que le descriptif, la submersion de la raison par l'intolérance et la violence. Certains fragments de l'article sont ainsi dominés par le passé simple et l'imparfait ainsi que par une progression linéaire. Nous citerons comme exemple le récit historique de la Saint-Barthélemy. Le rythme de l'action est vif, mimant la soudaineté et la violence de l'attaque. Nous notons également une succession d'événements qui

²⁸ *Ibid.*, p. 190.

²⁹ *Ibid.*

énumèrent les horreurs commises : « [...] des bourgeois de Paris [...] coururent assassiner, égorger, jeter par la fenêtre, mettre en pièces, la nuit de la Saint-Barthélemy, leurs concitoyens qui n'allaient pas à la messe »³⁰. Ce microrécit historique permet donc à l'auteur d'illustrer ses propos et de dénoncer l'intolérance.

En somme, l'écriture de Voltaire oscille entre l'explicatif, l'argumentatif, le descriptif et le narratif. Elle permet de déjouer la censure et de rendre la philosophie de Voltaire accessible. L'article « Tolérance » obéit au même mode d'écriture hybride. Il s'ouvre par une question qui introduit un discours explicatif. « Qu'est-ce que la tolérance ? C'est l'apanage de l'humanité. Nous sommes tous pétris de faiblesses et d'erreurs ; pardonnons-nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de la nature »³¹. Cependant, ce texte prend rapidement la forme d'un discours argumentatif. Voltaire multiplie les procédés propres à ce type textuel : on note la haute fréquence des connecteurs (« c'est que », « donc », « mais », « parce que », « cependant »), des modalisateurs (« pétris », « faiblesses », « erreurs », « il est certain que », « il est incontestable que »), l'utilisation des questions oratoires (« Pourquoi donc nous sommes-nous éborgés presque sans interruption depuis le premier concile de Nicée ? », « Pourquoi Rome tolérerait-elle ces cultes ? »). Tous ces procédés transforment le traité théorique en un véritable plaidoyer.

En fait, l'homme doit être, selon Voltaire, tolérant envers ses semblables, surtout dans le domaine religieux. Pour soutenir sa thèse, il se réfère à des arguments d'ordre logique. En ce sens, tout être humain est faible et aucun homme ne détient la vérité absolue : « il est plus clair encore que nous devons nous tolérer mutuellement, parce que nous sommes tous faibles, inconséquents, sujets à la mutabilité, à l'erreur »³². Voltaire se fonde également sur des arguments éthiques. Il signale que la persécution est injuste et la discorde est inacceptable : « Cette horrible discorde, qui dure depuis tant de siècles, est une leçon bien frappante que nous devons mutuellement nous pardonner nos erreurs [...] »³³. La tolérance n'est

³⁰ *Ibid.*, p. 189.

³¹ *Ibid.*, p. 362-363.

³² *Ibid.*, p. 368.

³³ *Ibid.*, p. 366.

pas donc une utopie inaccessible, mais une réalité nécessaire à la paix sociale.

Voltaire va plus loin dans le sixième paragraphe. Il cite des exemples des premières figures majeures de la pensée chrétienne primitive comme Tertullien, Origène, Donat, Sabellius, etc. Tous ces premiers chrétiens réclament la tolérance, car ils ont été persécutés par d'autres croyants plus rigoristes. Mais, une fois devenus dominants, de persécutés, ils se sont métamorphosés en persécuteurs violents. Cette métamorphose est d'autant plus frappante que l'auteur utilise une image visuelle extrême : « l'Église chrétienne est inondée de sang jusqu'à nos jours ». Cette métaphore hyperbolique souligne que l'absence de tolérance finit toujours par transformer la foi en de multiples guerres sanglantes.

Il est clair que l'argumentation de Voltaire ne se fonde pas sur une analyse abstraite, mais sur des exemples qui se réfèrent à des hommes de religion très connus ainsi qu'à des événements ayant marqué l'histoire du christianisme. Bien plus, Voltaire insère, dans l'article « Tolérance », le narratif sous ses diverses formes. Ce sont des microrécits historiques dont la fonction est de soutenir la thèse de l'auteur. Nous citerons l'exemple suivant :

Constantin commença par donner un édit qui permettait toutes les religions ; il finit par persécuter. Avant lui on ne s'éleva contre les chrétiens que parce qu'ils commençaient à faire un parti dans l'État. Les Romains permettaient tous les cultes, jusqu'à celui des Juifs, jusqu'à celui des Égyptiens, pour lesquels ils avaient tant de mépris³⁴.

On peut noter que, dans cet extrait, le temps verbal est la première manifestation de cette intrusion du narratif dans l'argumentatif. Ainsi, le microrécit évoque l'évolution d'une situation historique. Le passé simple est, dans ce cas, le temps qui traduit clairement la dynamique de la narration événementielle : « commença par », « finit par », « ne s'éleva contre ». Le temps utilisé ici est le plus apte à mettre en place un enchaînement de faits qui correspondent aux actions accomplies par le personnage, alors que l'imparfait (« permettait », « commençaient », « permettaient » et « avaient ») est « l'arrière-plan » sur lequel se détachent les verbes au passé simple. L'emploi de ces deux temps qui se complètent joue un rôle

³⁴ *Ibid.*, p. 363.

important dans la représentation du schéma narratif prototypique. Ils garantissent la cohérence de l'organisation du récit en l'ancrant dans un parcours et en mettant en relief une figure historique qui correspond à l'empereur Constantin.

En résumé, le microrécit n'est pas uniquement un moyen de dénonciation de l'intolérance, mais il est également un moyen de combat contre toutes les formes d'injustice et d'exploitation de la religion. Ce qui relie les différents types de discours (l'explicatif, le descriptif, l'argumentatif et le narratif) utilisés dans le même article, c'est la voix du philosophe qui s'infiltre, qui s'impose et qui lance, à travers les divers plans énonciatifs du texte, un appel vibrant en faveur de l'indulgence mutuelle face à la faiblesse commune de l'humanité. Cette reconnaissance de la faillibilité humaine rend le fanatisme, l'arrogance et le dogmatisme non seulement inacceptables, mais ridicules. L'hybridité qui est l'un des traits essentiels de l'écriture de Voltaire permet d'atteindre cet objectif. Elle place les articles du *Dictionnaire philosophique* sous le signe de l'hétérogénéité, de la transgression et du brouillage discursif et implique non seulement un rejet du discours monologique, mais aussi un bouleversement de « l'horizon d'attente » des lecteurs.

En conclusion, notre analyse nous a montré que malgré ses nombreuses références au contexte historique, religieux, politique et culturel du XVIII^e siècle, le *Dictionnaire philosophique* demeure une œuvre moderne. Elle échappe à son époque et traduit les aspirations et les valeurs des peuples d'aujourd'hui. Cela se manifeste tout d'abord dans le paratexte qui est porteur de la modernité. Il définit le profil du « lecteur modèle » et esquisse la figure de l'auteur qui est apparemment dissimulé, mais qui est en réalité en posture de combat. Le paratexte est du coup à la fois une parade défensive et une redoutable arme grâce au format, à la forme courte et brève, à l'appareil titulaire qui se métamorphose (*Dictionnaire philosophique portatif* en 1764, *Dictionnaire philosophique* en 1765, *la Raison par alphabet* en 1769). D'une façon générale, chaque article tient en lui-même et par lui-même et ne nécessite aucun savoir préétabli puisqu'il délimite selon la terminologie de Daniel Grojnowski « un espace autarcique »³⁵. C'est la brièveté qui permet la réduction des écarts entre l'*incipit* et la

³⁵ Daniel Grojnowski, *Lire la nouvelle*, Dunod, 1993, p. 37.

clausule. Elle implique le choix d'une forme dont la caractéristique fondamentale est l'hybridité typologique et générique ainsi que la fulgurance et la force percutante qui traduisent la virulente critique du philosophe et son attachement au règne de la raison. Dans le *Dictionnaire philosophique*, Voltaire lutte contre l'institution religieuse, désacralise les abbés et dénonce leur enrichissement. Il va également défendre le chevalier de La Barre, considéré comme une victime de l'obscurantisme et de l'arbitraire, il deviendra deux siècles plus tard un symbole de la lutte pour la laïcité, la tolérance et la justice. Après l'assassinat du professeur Samuel Paty, décapité le 16 octobre 2020 dans la banlieue parisienne par un terroriste intégriste, l'article « Torture » tiré du *Dictionnaire philosophique* a été lu, le 2 novembre 2020, dans tous les collèges et lycées de France lors de l'hommage national rendu à ce professeur. Voltaire est encore vivant et ses œuvres sont toujours le symbole des idées des Lumières. Habib Mejdoub écrit dans l'un de ses derniers articles intitulé « les formes de la séduction dans la correspondance de Voltaire avec Frédéric de Prusse » : « Le *Dictionnaire philosophique* exprime la tendance de l'esprit voltairien à penser par article et par fragment et à fournir une dimension opératoire plus influente à tout ce qu'il écrit. [...] Ce type d'écriture s'inscrit dans une démarche d'engagement philosophique et politique en accord avec les aspirations et les modes de pensées de Voltaire, vulgarisateur des Lumières »³⁶.

Bibliographie

- Dessons, Gérard, « La notion de brièveté », *La Licorne*, n° 21, Publications de la Faculté des Lettres et Langues de l'Université de Poitiers, 1991, p. 3-12.
- Eco, Umberto, *Lector in fabula ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, traduit par Myriem Bouzaher, Grasset, 1985.
- Genette, Gérard, *Seuils*, Éditions du Seuil, 1987.
- Grojnowski, Daniel, *Lire la nouvelle*, Dunod, 1993.

³⁶ Habib Mejdoub, « Les formes de la séduction dans la correspondance de Voltaire avec Frédéric de Prusse », *Séduction et manipulation dans le discours*, sous la direction de Habib Mejdoub, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax / L'Unité de Recherche en Interaction et Traitement du Langage, 2009, p. 41.

- Jauss, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, traduit par Claude Maillard, Gallimard, 1978.
- Mejdoub, Habib, « Les formes de la séduction dans la correspondance de Voltaire avec Frédéric de Prusse », *Séduction et manipulation dans le discours*, sous la direction de Habib Mejdoub, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax / L'Unité de Recherche en Interaction et Traitement du Langage, 2009, p. 29-41.
- Mervaud, Christiane, « Voltaire, la tolérance et l'intolérable », *Voltaire*, sous la direction de Marie-Hélène Cotoni, Association des Publications de la Faculté des Lettres de Nice, 1995, p. 15-28.
- Mervaud, Christiane, *Le Dictionnaire philosophique de Voltaire*, Sorbonne Université Presses, 2008.
- Pomeau, René, « Histoire d'une œuvre de Voltaire : le Dictionnaire philosophique portatif », *Dictionnaire philosophique*, par Voltaire, anthologie dirigée par Marie-Hélène Cotoni, Klincksieck, 1994, p. 35-46.
- Voltaire, *Dictionnaire philosophique* (édition de 1764), Garnier-Flammarion, 1964.

بحوث جامعية

دورية محكمة تصدر عن كلية الآداب والعلوم الإنسانية بصفافس

ر.د.م.م - 2811-6585 - ISSN

E-ISSN - 3125-9146

Recherches Universitaires

Academic Research

<https://recherches-universitaires-flshs.com/>

عدد خاص **21** Numéro spécial
(2026)

رئيس هيئة التحرير

صادق دمي

أعضاء هيئة التحرير

حافظ عبدولي — هنده عمار قيراط — سالم العيادي — علي بن نصر — نجيب شقير — حمادي ذويب — ناجي العونلي — سرور
الحشيشة — محمد الجري — منصف المحواشي — رياض الميلادي — فتحي الرقيق — عقيلة السلامي البقلوطي — سعدية يحيى الخبو



كلية الآداب والعلوم الإنسانية بصفافس

صندوق بريد 1168، صفاقس 3000 تونس

الهاتف: (216) 74 670 557 - (216) 74 670 558

الفاكس: (216) 74 670 540

الموقع الإلكتروني: www.flshs.rnu.tn